

REDA XS HORSE CABARET

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En vigueur au jour de la réservation

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des ventes de billets effectuées en vue de l'accès au spectacle équestre Réda Xs Horse Cabaret (ci-après « l'Événement »).

Toute réservation ou achat de billet implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le spectateur (ci-après « le Client »). Ces conditions prévalent sur tout autre document, sauf dérogation expresse et écrite de l'organisateur.

Article 2 — Organisateur

L'Événement est organisé par :

Reda Chkimbo & Xavier Evrard

RédaXS Horse Cabaret

Belgique

Ci-après désigné « l'Organisateur ».

Article 3 — Achat et réservation de billets

3.1 Modalités d'achat

Les billets sont disponibles à la vente via la plateforme de billetterie officielle désignée par l'Organisateur. Toute réservation est nominative et personnelle. Le Client est seul responsable de l'exactitude des informations fournies lors de l'achat.

3.2 Confirmation de réservation

Dès la finalisation du paiement, un billet électronique ou de confirmation est transmis au Client à l'adresse e-mail communiquée lors de l'achat. Le Client est invité à vérifier ses courriers indésirables (spam) en cas de non-réception.

3.3 Validité du billet

Chaque billet est strictement personnel et ne peut être utilisé qu'une seule fois. Il doit être présenté, sous format numérique ou imprimé, à l'entrée du site le jour de l'Événement.

Article 4 — Prix et paiement

Les prix des billets sont indiqués en euros (€) toutes taxes comprises au moment de la réservation. Le paiement est exigible intégralement au moment de la commande. L'Organisateur se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, sans que cela affecte les réservations déjà confirmées.

Article 5 — Spectacle en plein air — Conditions météorologiques

5.1 Caractère extérieur de l'Événement

L'Événement se déroule exclusivement en plein air. Le Client est informé et accepte, au moment de son achat, que la nature extérieure du spectacle l'expose aux conditions climatiques du moment.

5.2 Maintien du spectacle en cas de pluie

Le spectacle est maintenu en cas de pluie légère à modérée. L'Organisateur encourage les spectateurs à se munir de vêtements adaptés aux conditions météorologiques (imperméable, vêtements chauds selon les prévisions). Aucun remboursement ne sera accordé si le spectacle est maintenu dans ces conditions.

5.3 Annulation ou report pour raisons météorologiques ou de sécurité

En cas de conditions météorologiques exceptionnelles (tempête, orage violent, grêle, vents dangereux) ou de toute autre circonstance compromettant la sécurité du public, des artistes ou des animaux, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'Événement.

Dans ce cas, l'Organisateur proposera au Client l'une des options suivantes, selon les modalités qui seront communiquées dans les meilleurs délais :

- un report à une date ultérieure ;
- un avoir valable pour un prochain événement organisé par la même structure ;

Le Client sera informé par e-mail à l'adresse fournie lors de la réservation, ainsi que via les canaux de communication officiels de l'Événement (site internet, réseaux sociaux). L'Organisateur ne pourra être tenu responsable d'aucun préjudice indirect lié à cette annulation ou à ce report (frais de déplacement, d'hébergement, etc.).

Article 6 — Politique d'échange et de remboursement

Sauf disposition contraire prévue aux présentes CGV, les billets vendus sont fermes et définitifs. Ils ne sont ni échangeables ni remboursables une fois la réservation confirmée, notamment dans les cas suivants :

- absence du Client le jour de l'Événement ;
- retard entraînant un accès impossible ou partiel au site ;
- conditions météorologiques légères à modérées n'ayant pas conduit à l'annulation ;
- perte, vol ou détérioration du billet.

Un avoir ne sera accordé qu'en cas d'annulation officielle de l'Événement par l'Organisateur, conformément aux dispositions de l'Article 5.3.

Article 7 — Force majeure

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable de l'annulation, du report ou de la modification de l'Événement en raison d'un cas de force majeure au sens de l'article 1148 du Code civil, ou d'une décision administrative contraignante (réquisition, interdiction de rassemblement, mesures sanitaires, etc.).

Dans de telles circonstances, les dispositions de l'Article 5.3 s'appliquent. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée à l'Organisateur.

Article 8 — Accès au site et règlement intérieur

L'accès au site de l'Événement est conditionné à la présentation d'un billet valide. L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne dont le comportement serait susceptible de nuire au bon déroulement du spectacle, à la sécurité du public ou au bien-être des chevaux et artistes, sans que cela ouvre droit à un remboursement.

Il est notamment interdit de :

- pénétrer dans les zones réservées aux artistes et aux chevaux ;
- utiliser des flashes photographiques lors des numéros équestres ;
- introduire des animaux sur le site, sauf autorisation expresse de l'Organisateur ;
- consommer de l'alcool ou des stupéfiants en dehors des espaces prévus à cet effet.

Article 9 — Responsabilité du Client

Le Client assiste à l'Événement sous sa propre responsabilité. Il est tenu de respecter les consignes de sécurité communiquées sur place. En cas de comportement dangereux ou irrespectueux, l'Organisateur se réserve le droit d'exclure le Client sans remboursement.

Les mineurs non accompagnés d'un adulte responsable pourront se voir refuser l'accès selon les tranches d'âge communiquées lors de la vente.

Article 10 — Données personnelles

Les données personnelles collectées lors de la réservation (nom, prénom, e-mail) sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD — UE 2016/679). Elles sont utilisées exclusivement dans le cadre de la gestion des réservations et de la communication relative à l'Événement.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, qu'il peut exercer en contactant l'Organisateur à l'adresse fournie sur le site officiel de l'Événement.

Article 11 — Propriété intellectuelle

Toute captation photographique ou vidéo réalisée lors de l'Événement est strictement réservée à un usage privé. La diffusion, la reproduction ou la commercialisation de ces contenus sans autorisation préalable et écrite de l'Organisateur est interdite, sous peine de poursuites.

Article 12 — Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit belge. En cas de litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution, et à défaut de règlement amiable, les parties conviennent de soumettre leur différend à la compétence exclusive des juridictions de l'arrondissement judiciaire du siège de l'Organisateur.